

Un budget volontariste, solidaire et maîtrisé pour l'avenir des Sarthois



Dans un environnement contraint La Sarthe se distingue

Budget du Conseil général 2015 : **639,3 M€**

624,6 M€ en 2014

Ce qu'il faut retenir du budget 2015 :

En dépit la réduction des dotations de l'Etat d'une ampleur sans précédent et de la progression continue des dépenses sociales, le Département de la Sarthe maintiendra à un niveau élevé ses investissements pour l'économie sarthoise en 2015 et poursuivra ses efforts de maîtrise des équilibres financiers **poursuivant sa politique fiscale modérée pour les Sarthois.**

Investissements à 105 M€

Le Département de la Sarthe continuera en 2015 l'effort d'investissement engagé en 2014 qui était déjà relevé par 8 M€ du plan de soutien à l'investissement, soit 105 M€ et ce afin de soutenir l'activité économique locale, dont :

■ 20,6 M€ dans les collèges pour 2015

En 2015, 20,6 M€ sont investis dans les grands travaux déjà engagés, dans les études, dans les grosses opérations de réparations mais également dans le déploiement du numérique.

12 opérations seront livrées en 2015 sur 15 engagées avant le Plan collège. 4 études de programme fonctionnel d'opérations structurantes prévues avant le Plan collège et les études de faisabilité de 10 opérations de restructuration/construction de la 1ère tranche du Plan collège performant démarreront également en 2015. Les 58 collèges publics seront reliés à la fibre optique à la rentrée 2015. (Plus d'infos dans la fiche commission éducation p.13)

■ 2,2 M€ pour le plan stratégique du patrimoine

Les actions concrètes, soit 2,2 M€, du Plan Stratégique du Patrimoine vont démarrer en 2015 comme :

- Le désamiantage et programmation de l'immeuble Chanzy (ex Cité administrative) (850 000 €)
- L'aménagement intérieur des locaux Bollée-Monthéard pour la DGA-Infras (700 000 €)
- Le programme de mise en accessibilité des bâtiments (600 000 €) (Plus d'infos dans la fiche commission ressources p.23)

■ 18,3 M€ pour les routes

Toujours pour soutenir l'économie et les entreprises du BTP un effort de programmation de travaux routiers se traduit par **2,3 M€ supplémentaires.** (Plus d'infos dans la fiche commission infrastructures p.15)

■ 3,1 M€ pour le numérique dans les territoires

Pour démarrer le déploiement de la fibre optique dans les territoires, le Conseil général engage 3,1 M€ qui abondent les crédits du syndicat mixte sarthois d'aménagement numérique auquel 12 Communautés de communes ont, à ce jour, adhéré.

Parallèlement, le Conseil général entend mener une politique d'impulsion auprès des territoires pour des usages numériques innovants. Ainsi il propose la mise en place d'**Espaces Numériques de Proximité**, premiers points d'accès au très haut débit dans les territoires qui pourraient prendre 3 formes différentes en fonction du choix des collectivités (Point d'accès à la fibre avec accueil, espace de médiation ou espace pour les usages professionnels).

■ 28,5 M€ pour les territoires

Près de 23 % des dépenses d'investissements sont versées aux territoires. Le Conseil général reste le premier partenaire des collectivités sarthoises et notamment des communes rurales largement affectées par les baisses de dotation de l'Etat.

Augmentation des dépenses de solidarité: + 12M€

Du fait de la crise économique et des décisions gouvernementales, les allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA) incompressibles, continuent de progresser. Les dépenses au titre du volet Enfance-Famille / Personnes âgées /Personnes handicapées progressent de **plus de 7 M€** entre le BP 2014 et le BP 2015 et **les allocations RSA de +5 M€** (+8,2 %) soit une augmentation cumulée de 12 M€. **La PCH dépasse pour la première fois les dépenses de l'APA**, les dépenses de solidarité sont donc désormais réparties à 1/3 chacune (APA, PCH, RSA).

A noter que l'engagement du Département pour la solidarité n'exprime pas uniquement le versement d'allocations mais se traduit également par de l'activité économique et du maintien de l'emploi dans les territoires. Par exemple, l'engagement en faveur des personnes handicapées de 2008-2014 (création de 471 places pour un coût de plus de 9,7 M€) a permis la création de 147 emplois à temps plein. Pour les personnes âgées, entre 2010 et 2014, pour 371 places créées en établissements, 126 emplois ont été créés, sans compter les 188 emplois créés et financés par le Conseil général dans les établissements existants.

Baisse des recettes

■ Baisse des dotations de l'Etat : - 8,2M€

Après la diminution en 2014 des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales de 1,5 milliard d'€ (soit -3,4 M€ pour la Sarthe), le projet de loi de finances pour 2015 prévoit une nouvelle réduction de 3,7 milliards d'€. Sur la période 2014-2017, les dotations de l'État versées aux collectivités diminueront de 12,5 milliards d'€. La perte cumulée pour le Département de la Sarthe **s'élèvera à 28 M€ à horizon 2017.**

Pour 2015, - 8,2 M€ sont anticipés après – 3,3 M€ sur l'exercice 2014.

■ Baisse des droits de mutations et fonds défavorable

Au regard du niveau 2014 et en dépit du taux à 4,5 %, le produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) et des taxes additionnelles est attendu en baisse de 3 % par rapport à 2014, soit une baisse d'1,3 M€ pour s'établir à 40 M€.

Le fonds de péréquation des **DMTO** alimenté par prélèvement d'office de 0,35% contributrice nette sur leur produit s'est révélé particulièrement défavorable à la Sarthe qui a été déclarée contributrice à hauteur de 1,4 M€ en 2014 (de même en 2015) alors même que le montant des DMTO par habitant en Sarthe est nettement inférieur à la moyenne nationale.

Finances maîtrisées

Le Conseil général maintient cette année encore ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement à – de 3 % (2,91 %) comme prévu dans le projet pour La Sarthe depuis 2011.

Comme prévu au Débat d'Orientations Budgétaires, une reprise sur la provision constituée il y a deux ans, prévue à hauteur de 7,5 M \in permettra d'atténuer l'effet « ciseaux » attendu pour 2015. Les dépenses de fonctionnement (+14,5 M \in ou + 2,91%) progressent en effet plus rapidement que les recettes (+4,8 M \in ou + 0,88 %).

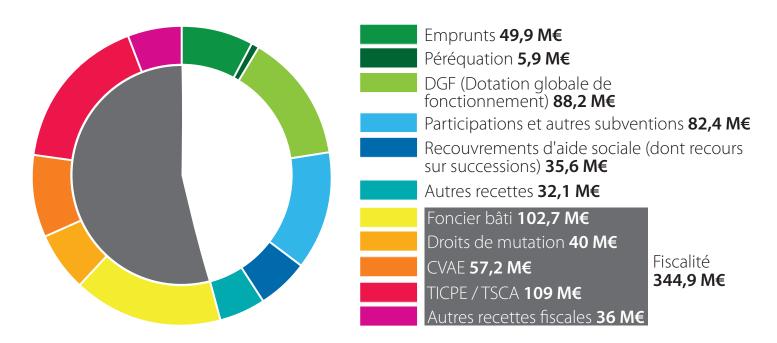
Sur la période 2009-2014, la collectivité a connu un important **désendettement de - 58 M€** de l'encours de la dette départementale (223,5 M€) présentant un niveau de risque faible selon la grille Gissler. La maîtrise des équilibres financiers et de l'endettement permettent de bénéficier de résultats très positifs auprès des organismes bancaires.

Rappelons que le dernier rapport de la Cour des Comptes sur « les finances publiques locales » a cité le Conseil général de la Sarthe comme étant un des 6 départements français ayant réussi à stabiliser ses dépenses de personnel.

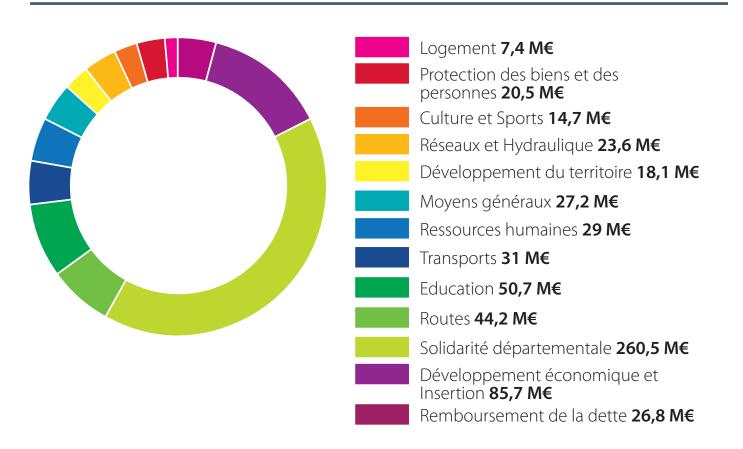
En chiffres ...

	Fonctionnement	Investissement	Total en M€	Répartition
■ Agir toujours plus pour l'emploi et l'éducation	114,2	28,2	142,4	22,3 %
Développement économique : stimuler l'activité	3,5	4	7,5	1,2 %
Accompagner les publics en difficulté vers l'emploi	78,1	0,1	78,2	12,2 %
Agriculture : valoriser nos atouts	3,7	0,2	3,9	0,6 %
Tourisme : conforter l'attractivité de la Sarthe	0,7	1,5	2,1	0,3 %
Éducation : préparer l'avenir	28,2	22,4	50,7	7,9 %
■ Favoriser le développement durable et équilibré du territoire	67,4	58,1	125,5	19,6 %
Accompagner le développement de tous les territoires	1,3	8,2	9,6	1,5 %
Environnement : préserver notre cadre de vie	0,6	1,9	2,5	0,4 %
Transport : faciliter les déplacements	30,1	0,8	31	4,8 %
Routes : relier les territoires	25,8	18,3	44,1	6,9 %
Encourager l'accès à la culture pour tous	5,8	2,9	8,6	1,3 %
Promouvoir les pratiques sportives	3,6	2,5	6,1	1 %
Moderniser les réseaux	0,05	23,1	23,1	3,6 %
Hydraulique	0,07	0,4	0,5	0,1 %
■ Renforcer la Solidarité de proximité	279,8	8,6	288,4	45,1%
Enfance Jeunesse Famille : prévenir, soutenir, protéger	69,9	0,1	70	11 %
Anticiper le vieillissement de la population	80,7	1,3	82,1	12,8 %
Personnes handicapées : vers plus d'autonomie	83,9	0	83,9	13,1 %
Territorialiser l'action	22,6	0	22,6	3,5 %
Garantir une offre de santé publique et médicale de qualité	0,6	0,5	1,1	0,2 %
Renforcer la cohésion sociale et territoriale	0,8	0	0,8	0,1 %
Proposer une offre diversifiée de logements économes	2,7	4,7	7,4	1,2%
Contribuer à garantir la couverture des risques sur le territoire	18,5	2,0	20,5	3,2 %
■ Projet d'administration : modernisation et performance	53,1	29,9	83	13 %
Finances : garantir les équilibres	12,8	19,1	31,9	5 %
Moyens internes : sécuriser et optimiser	9,6	10,7	20,3	3,2 %
Ressources humaines : anticiper et maîtriser	28,9	0,1	29	4,5 %
Information et communication	1,8	0,1	1,9	0,3 %
Total	514,5	124,8	639,3	100 %

D'où vient l'argent?



Où va l'argent?



Les grands dossiers des commissions

COMMISSION DE L'EMPLOI, DU DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des chiffres

Président de commission : **Jean-Pierre Chauveau**Vice-président, en charge de affaires relevant de Sarthe Développement
Véronique Rivron

11861 foyers bénéficiaires du RSA Près de la moitié des actions du schéma de développement économique et touristique de la Sarthe (2012-2016) sont désormais réalisées ou sur le point de l'être.

>> Développement économique : stimuler l'activitép. 13 Le versement des premières avances remboursables pour le développement

Le versement des premières avances remboursables pour le développement et la création d'emplois des jeunes PME/PMI: 5 entreprises accompagnées pour 230 000 € de fonds engagés et la création de 27 emplois. Le fonds d'avance dispose d'une enveloppe de financement globale de 1,25 M€ déjà dotée par la Région, l'Etat, quelques Communautés de communes, des banques et quelques grandes entreprises sarthoises, complétée par la Caisse des Dépôts.

L'accompagnement du projet « Pack en Seine » centre de formation, innovationrecherche et services dédiés aux métiers de l'impression, d'emballages et d'étiquettes, annonçant la création de 30 à 40 emplois directs et une vraie opportunité de développement de cette filière pour notre département.

L'augmentation du capital de la SECOS à 1,5 M€ d'ici le 31 mars 2015 qui va permettre de consolider l'activité de portage immobilier.

La mobilisation du département sur 2015 pour les démarches de redynamisation du Sud Sarthe et du Nord Sarthe dans le cadre de la démarche globale « Agir pour... » menée en collaboration avec la Région des Pays de la Loire.

Et toujours, la poursuite des aides aux entreprises : l'aide aux grands projets, le développement de l'emploi, l'immobilier d'entreprises et à l'accompagnement à la réalisation de zones d'activités de qualité au service des entreprises.

Le soutien aux partenaires reconnus : Sarthe Développement, le Syndicat mixte de la Technopôle, Initiative Sarthe, la CCI, la Chambre des Métiers, l'Institut Automobile du Mans.



Le film
« La Sarthe »,
vu plus de

1 million
de fois sur le web

>> Accompagner les publics en difficulté vers l'emploip. 39

A fin juin 2014 : la Sarthe compte **11 861 foyers bénéficiaires du RSA** (9925 sont au RSA socle et 1936 au RSA socle + activité) sous compétence du Conseil général. Au total, en incluant les conjoints et enfants, c'est environ 26 000 personnes qui sont couvertes par le dispositif.

Malgré le contexte, les efforts du Département pour le retour à l'emploi de ce public qui en est éloigné, ont eu un effet favorable. En effet, en juin 2014, l'augmentation annuelle du nombre de foyers RSA relevant du Conseil général de la Sarthe de + 4,9 % (+ 7 % d'augmentation sur l'année 2013) est inférieure aux Pays de la Loire et à la France.

- ALLOCATIONS: 66,03 M€ soit +7 %

Le coût supplémentaire de l'allocation estimé pour 2015 serait de l'ordre de **4,3 M€** par rapport au montant de l'allocation 2014 (Budget Primitif + Décision Modificative) soit une hausse de 7 %

Cette hausse correspond à la revalorisation des versements liée à l'augmentation du nombre de foyers allocataires du Conseil général (effet volume de 2,2 M€) et la revalorisation de l'allocation (effet valeur de 2,1 M€).

- INSERTION

En 2015, le Conseil général propose la poursuite de son Programme Départemental d'Insertion 2013/2015 en maintenant le financement des 1 828 places (hors places cofinancées FSE). Le bilan de la mise en œuvre du Plan Départemental d'Insertion fait apparaître une nette progression en termes d'occupation des places financées de 8 points par rapport à 2013.

Le transfert des crédits des actions de mobilisation (en raison de leur faible sollicitation) en 2014 en faveur des **actions d'Accompagnement Professionnel Spécialisé** qui ont connu un vif succès et un manque de place en 2014.

La poursuite de la sollicitation des crédits du FSE et de sa contrepartie du Conseil général avec le portage d'une nouvelle demande de subvention globale 2014/2020.

- EMPLOI

Dans le cadre du soutien de la politique de l'emploi pour le cofinancement de contrats aidés, notre collectivité maintient son effort financier à hauteur du BP 2014 : 3,44 M€ (qui, lui, avait bénéficié d'une hausse de 15,1 % en 2014).

L'action des conseillers emploi du département a permis l'embauche de 292 allocataires du RSA depuis le 1^{er} janvier 2014, dont pour 186 d'entre eux grâce à un CDD de plus de 6 mois ou un CDI (63,7 % de placement en emploi durable).

>> Tourisme : conforter l'attractivité de la Sarthep. 27

Le développement du e-tourisme par Sarthe Développement qui procédera notamment à la mise en place d'écrans dynamiques, de bornes hot spot Wifi ou encore au développement du système d'information touristique E-Sprit.

La finalisation du travail collaboratif sur le tourisme fluvial dans le but de caler un plan d'actions commun de développement et de valorisation, la mise aux normes de trois barrages et la poursuite de la rénovation des embarcadères et maisons éclusières.

Et toujours, la poursuite du développement des activités sportives de plein air et de loisir, le soutien aux Pays, aux acteurs touristiques, aux grands équipements touristiques structurants, aux **hébergements et sites** touristiques publics et à la création d'entreprises touristiques et l'amélioration de **la qualité de l'offre** territoriale (labels), **le développement de la Sarthe à vélo.**

Contact: lucie.desnos@cg72.fr - 06.85.41.09.48

COMMISSION DE SOLIDARITÉ: ENFANCE-FAMILLE, PERSONNES AGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Des chiffres

Président de commission : **Béatrice Pavy-Morançais**Vice-présidente, en charge des affaires relevant du secteur Personnes Agées et Personnes Handicapées : Nicole Agasse



2015 sera marqué par la finalisation des propositions d'orientation du futur **schéma départemental unique** regroupant les domaines Enfance-Famille, Personnes Handicapées et Agées autour du parcours de vie des personnes. Les dépenses de Solidarité sont en hausse de **3,18** % **par rapport au BP 2014.**

>> Enfance Jeunesse Famille : prévenir, soutenir, protéger ...p. 52 Un budget de 70 M€ qui représente 36,8 % des dépenses d'action sociale et évolue de

3,82 % par rapport à 2014.

L'accueil des Mineurs Etrangers Isolés, avec l'ouverture d'un Service d'accueil et

d'accompagnement spécialisé dédié (15 places) et l'extension du service de suite à hauteur de 5 places (préparation à l'autonomie), également dédiées.

A fin octobre 2014: 57 jeunes Mineurs Etrangers Isolés et Majeurs accueillis, dont 41 accueillis suite à la circulaire « Taubira ». Effectif cible théorique fixé par la Cellule natio-

nale sur 19 mois (du 1^{er} juin 2013 à fin 2014): 59 orientations.

La prise en compte, pour l'accueil familial, d'une prévision de revalorisation du SMIC de 1 %, recrutement de nouveaux professionnels et revalorisation d'indemnités servies aux **assistants familiaux** pour tenir compte du coût de la vie et d'un enga-

L'expérimentation du dispositif « **Garantie jeunes** » pour la préparation à l'autonomie des jeunes, dont les jeunes majeurs au titre de l'ASE.

Et toujours, le soutien à la fonction parentale, le financement des actions éducatives, le conseil conjugal, l'insertion des jeunes et la prévention spécialisée, la petite enfance et la protection de l'enfance, les agréments d'adoptions.





>> Anticiper le vieillissement de la populationp. 60

Un budget de 80,7 M€ soit 35,24 % des dépenses d'action sociale.

gement supplémentaire de la collectivité.

APA : Un rythme annuel d'évolution du nombre et des dépenses d'APA à domicile relativement stable. Evolution des bénéficiaires :

	2009	2010	2011	2012	2013	09/2014	Prév. 2015
A domicile	5141	5085	5199	5185	5208	5307	5350
En établissements	5057	5160	5350	5527	5693	5818	5950
TOTAL	10 198	10 245	10 549	10 712	10 901	11 125	11 300



La maitrise des dépenses d'APA à domicile avec la mise en place des CESU qui ont abouti à une meilleure adéquation entre les interventions proposées et le besoin de la personne et au renforcement de la qualité de la prise en charge.

L'augmentation du versement de l'APA aux structures (27,135 M€) de près de **5,67** % par rapport au BP 2014.

En établissement, l'extension de 23 lits d'hébergement permanent, 17 temporaires et de 4 places de jour à l'EHPAD de Monthéard et création de Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA). A noter, la création de 8 contrats aidés dans les EHPAD de Château-du-Loir et de Beaumont-sur-Sarthe.

>> Personnes handicapées : vers plus d'autonomiep. 67

Un budget de 83,9 M€ qui représente 36 % des dépenses d'action sociale et évolue de **6,57 % par rapport à 2014.**

L'offre d'accueil augmentée avec l'ouverture de 24 places supplémentaires de foyer d'hébergement.

L'évolution de + 3,8 % par rapport au BP 2014 pour le financement de la PCH et de l'ACTP à domicile.

La réflexion poursuivie sur la traçabilité des logements « bailleurs sociaux » adaptés pour les personnes handicapées et la mise en place d'une plateforme départementale d'accessibilité aux aides techniques pour l'autonomie « Technicothèque ».

L'attention particulière, en 2015, de la MDPH à l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

>> Garantir une offre de santé publique et médicale de qualitép. 73

Le programme « **19 Maisons ou Pôles de santé pluridisciplinaires** » à terme, sera poursuivi. A ce jour, 26 projets ont été enregistrés depuis le début du dispositif; 7 MSP ont été financées, dont 6 sont en fonctionnement. 4 à 5 projets sont susceptibles d'être financés en 2015.

Cap santé Sarthe, outil unique en France pour ouvrir l'accès aux études de santé aux familles d'origine modeste, a permis le financement de 7 bourses pour de jeunes bacheliers sarthois (3000 € par boursier pour le Conseil général + 3000 € financés par des mécènes).

Et toujours, le renforcement de la cohésion sociale et territoriale.

COMMISSION DE LA RÉUSSITE EDUCATIVE : **COLLÈGES ET TRANSPORTS**

Des chiffres

Président en charge des affaires relevant des transports : Régis Vallienne Vice-Président, en charge des affaires relevant des collèges : Charles Somaré

collégiens







Plus de parcourus par les TIS communes desservies

>> Collèges : préparer l'avenirp. 93

TRAVAUX

- **15 opérations** sont déjà lancées **avant le Plan collège** pour 8,9 M€ en 2015, avec notamment la livraison des demi-pensions de Connerré, de Moulins-le-Carbonnel, la livraison des pôles technologiques à Changé et à Ecommoy, la fin des travaux de la restructuration lourde de Reverdy à Sablé-sur-Sarthe et le début des travaux lourds de restructuration d'Anjou (Sablé), le démarrage des travaux du restaurant scolaire du Grand-Lucé...
- L'opération de reconstruction du **collège de Mamers** estimée à 18 M€, démarre avec la mise en œuvre des classes modulaires dès la rentrée de septembre 2015
- 4 études de programme fonctionnel d'opérations structurantes prévues avant le Plan collège et les études de faisabilité de 10 opérations de restructuration/ construction de la 1ère tranche du Plan collège performant démarreront également en 2015.

Le programme de travaux de gros entretien/réparations est doté d'une enveloppe de 5,2 M€, soit **70 % de crédits supplémentaires** par rapport à 2014.

Une première programmation de travaux d'accessibilité dans les collèges, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, démarre également en 2015.

NUMÉRIQUE

La poursuite de la mise en œuvre du Volet Numérique du Plan collège performant par le lancement des premiers travaux d'équipement des 5 collèges expérimentaux. En 2015, les 58 collèges publics seront reliés à la fibre optique.

Et toujours, le soutien à l'enseignement privé, l'amélioration les conditions de vie scolaire Chèques collèges 72, les dotations globalisées pour les sorties scolaires des collèges et l'offre de formation supérieure performante.

>> Transports : Faciliter les déplacements à travers les transports scolaires et voyageursp. 125

Le renouvellement complet du système de billettique qui équipe le réseau des transports départementaux pour la rentrée de septembre 2015.

La poursuite des différentes actions pour les transports de voyageurs, Mobili'Tis, la mise en œuvre des Transports à la Demande et la mise en œuvre d'un schéma d'accessibilité du réseau de transports interurbains engagé avec le délégataire de transport pour une adoption en 2015.

L'optimisation des transports scolaires, pour un montant global de fonctionnement de 23,5 M € pour le transport de 16 217 élèves empruntant les 522 circuits scolaires et pour assurer le transport de 500 élèves handicapés au travers de 209 circuits sur 77 établissements scolaires.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES, DES INFRASTRUCTURES ET DES ROUTES

Des chiffres

Président de commission : **Dominique Le Mèner**

de routes départementales pour relier tout le territoire

>> Poursuivre l'aménagement numérique des territoires pour favoriser leur développementp. 141

Le déploiement du réseau d'initiative publique de fibre à l'abonné (FTTH) est le défi majeur des prochaines années en matière d'aménagement du territoire. C'est l'affaire d'une génération.

Le dossier de demande de financement auprès du FSN (Fonds pour la Société Numérique) en cours d'instruction par le Comité d'Engagement, dernière étape avant la signature du Premier Ministre alors que la Région des Pays de la Loire a déjà confirmé sa participation financière.

L'engagement financier du Conseil général de 3,1 M€ en 2015 permettra au SmsAn de répondre aux premières demandes des Communautés de Communes pour le déploiement des infrastructures sur leur territoire.

consacrés aux routes

>> Routes : relier les territoiresp. 147

La poursuite des travaux des déviations de Saint-Calais (giratoire RD1, terrassements de la partie Est et dans la vallée de l'Anille) et Vaas (terrassements).

La mise à 2x2 voies de la Rocade Nord-Est, entre les routes de Ballon et de Bonnétable.

Pour soutenir le secteur des travaux publics : le programme d'aménagement linéaire du Schéma Routier sera poursuivi pour 1,7 M€ et le programme de renforcement ponctuel des chaussée sera également porté à 2,3 M€ contre 1,5 M€ en 2014.

0,6 M€ seront consacrés à la reconstruction du tablier de l'ouvrage de la RD 99 à Villaines-la-Gonais.

Et toujours, la modernisation, le renforcement, la sécurité des routes et l'aide à la voirie communale.



>> Diversifier l'offre de logement pour contribuer à la cohésion socialep. 159

En appui de l'aide de l'ANAH, le Département intensifie sa lutte contre l'habitat indigne.

1,5 M€ seront consacrés au soutien de la politique patrimoniale de Sarthe Habitat de requalification du Parc existant et notamment de réhabilitation thermique.

optiques à déployer

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DE LA RURALITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Des chiffres

Président de commission : **Gérard Véron**Vice-Président, en charge des affaires relevant du Développement Local : Miche Paumier



>> Agriculture : valoriser nos atoutsp. 173

En agriculture, le Conseil général de la Sarthe reste, avec la Vendée, le seul département à développer une politique d'aide à l'investissement des agriculteurs.

L'aide pour la modernisation des bâtiments d'élevage avec notamment la mise aux normes des effluents d'élevage liée à l'extension des zones vulnérables, pour lesquelles le Conseil général a néanmoins donné un avis défavorable à l'unanimité. Le développement durable dans les exploitations avec l'énergie issue de la biomasse. L'étude sur la méthanisation a reçu un accueil très positif dans les territoires. La Sarthe accueillera en juin 2015 le congrès national des Jeunes Agriculteurs, avec le soutien du Conseil général.

Et toujours, le développement des circuits courts de proximité et le soutien à Inovalys (groupement des laboratoires publics de Sarthe, Maine et Loire et Loire Atlantique) qui entre désormais en régime de croisière avec des résultats conformes aux attentes.

exploitations de types polyculture-élevage

>> Politiques de l'eaup. 183

Hydraulique : Le Département participe au financement des travaux de protection contre les inondations du quartier Crétois sur la Ville du Mans : 0,15 M€ en 2015. La réalisation de 3 passes à poissons pour un investissement de 1,4 M€ sur les barrages de La Sarthe navigable.

Et toujours, la sécurisation et préservation de la ressource en eau potable et la protection de la ressource.

>> Accompagner le développement des territoiresp. 195

L'année 2015 devrait voir la mise en place et la signature des premiers **Contrats Territoriaux Innovants** ou CTI, contrats expérimentaux centrés sur l'appui au déploiement des infrastructures de très haut débit. Le Conseil général engagera avec les Communautés de communes retenues un travail de réflexion, de coconstruction et de négociation pour élaborer les CTI expérimentaux qui auront vocation à être approuvés à la fin du premier semestre 2015.

Les Espaces Numériques de Proximité : dans le cadre de sa stratégie « Sarthe Numérique », le Département a souhaité mettre en place un dispositif d'accompagnement des territoires en vue du développement d'Espaces Numériques de Proximité (ENP) en Sarthe.

L'ATESART, Agence des Territoires de la Sarthe, outil proposé par le Conseil général aux collectivités poursuit son développement : le nombre d'actionnaires a atteint 145 actionnaires (dont le Département) fin 2014.

COMMISSION DU **DÉVELOPPEMENT DURABLE** ET DE L'**ENVIRONNEMENT**

Des chiffres

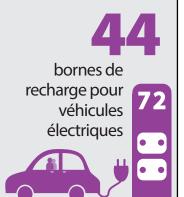
Président de commission : **Fabienne Labrette-Ménager**Vice-Président, en charge des affaires relatives à la Biodiversité : André Trotte

303 communes

communes ont bénéficié d'enfouissement de réseaux en 10 ans

espaces naturels sensibles

1376
espèces de
plantes en
Sarthe



>> Environnement, préserver notre cadre de viep. 217

La méthanisation a un potentiel sur le territoire révélé par une étude départementale sur le gisement de déchets fermentescibles et sur le potentiel de valorisation. il est prévu d'initier une animation sur les territoires les plus pertinents et volontaires afin d'accompagner l'émergence de projets.

PEDMA : Poursuite du développement du compostage au sein des collèges. Associé à des actions de limitation du gaspillage alimentaire, l'objectif est de réduire la production des déchets.

Le Grand Prix du Développement Durable sera ciblé sur l'économie circulaire. **Les** 11 ème **Trophées du développement durable** des collèges auront 3 thèmes : les circuits courts de proximité au sein de la restauration collective, la réduction des déchets et les espaces naturels sensibles.

Et toujours, un effort important pour l'assainissement collectif, la mise en œuvre du schéma des Espaces Naturels Sensibles et du Plan Climat Energie.

>> Réseau de distribution publique d'électricité et mise en souterrain du réseaup. 239

31 % des dépenses d'investissement du Conseil général sont pour les réseaux (23,1 M€).

Le Conseil général prévoit la réalisation d'un réseau de **44 bornes de recharge** répartie de façon à assurer un maillage du territoire qui ne laissera aucun point du département à plus de 20 km d'un point de recharge. Cette implantation est prévue sur deux années.

Et toujours, le renforcement, la sécurisation et la mise en souterrain des réseaux électriques dans les communes dont le Département est propriétaire.

COMMISSION DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Des chiffres

Président de commission : Véronique Rivron

Près de licenciés sportifs (dont les scolaires)

Plus de

associations sportives

Plus de 2,3 documents empruntés

par an dans les bibliothèques de la Sarthe

de pages numérisées, accessibles gratuitement sur www.archives.sarthe.com

> visiteurs annuels dans les musées sarthois

>> Encourager l'accès à la culturep. 253

La mise en œuvre après son adoption du schéma de l'Enseignement artistique pour la danse, du théâtre et des musiques actuelles.

L'augmentation de 47 % des crédits consacrés à la restauration du patrimoine en Sarthe et un accompagnement exceptionnel aux Petites Cités de Caractère pour les aider à financer les études nécessaires à la constitution de leur A.V.A.P. (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Paysage).

Le thème de la nouvelle biennale d'animation patrimoniale sera « **le voyage** ».

Et toujours, le soutien à la création et la diffusion par des aides directes aux compagnies implantées sur le territoire et en soutenant des lieux et des actions de diffusions locales, la valorisation du patrimoine sarthois notamment des propriétés du Conseil général mais aussi l'accompagnement des acteurs locaux et propriétaires.

>> Offrir des services culturels de qualité : B.D.S et Archivesp. 283

Bibliothèque départementale : la réhabilitation, restructuration et extension des locaux occupés par la B.D.S., pour 2,5 M€ et pour lequel la participation attendue de l'Etat est évaluée à 45 %.

Et toujours, la poursuite du schéma départemental de la lecture publique qui fixe les grandes orientations du Conseil général pour les prochaines années dans le cadre du Contrat Territoire Lecture signé avec l'Etat.

Archives départementales: l'aménagement d'une seconde salle de tri et de classement des archives au 1er étage du bâtiment pour répondre à l'objectif cible de porter de 320 à 600 mètres linéaires par an le volume d'archives classées et mises à disposition au public.

Et toujours, la collecte, la conservation, la mise à disposition et la valorisation des sources écrites, iconographiques, orales, sonores et audiovisuelles depuis le 1er janvier 1986.

>> Promouvoir les pratiques sportivesp. 301

La poursuite du soutien au sport amateur à travers les aides accordées au Sport Handicap, aux Comités sportifs départementaux, aux clubs évoluant en national, aux comités sportifs départementaux, ainsi que celles attribuées aux collectivités et associations pour améliorer leurs équipements sportifs et assurer le développement des sports de nature, véritable vecteur touristique de la Sarthe.

Et toujours, le soutien des actions sportives promotionnelles, le soutien au sport professionnel, notamment le M.S.B et la participation au syndicat mixte des 24 heures du Mans.

COMMISSION DES **FINANCES**, DES **RESSOURCES** ET DE L'**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Président de commission : **Fabien Lorne** Vice-Président, en charge des affaires relevant des Ressources Humaines : Pierre Touchard

>> Service départemental d'incendie et de secours de la Sarthep. 315

La nouvelle convention triennale, en cours de finalisation, dans la continuité de la précédente, tiendra compte des perspectives d'évolution de +3 % en fonctionnement (+ 0,5 M€) et la forte augmentation des subventions d'équipement (1,5 M€) notamment pour le nouveau centre Le Mans Sud.

Et toujours, 0,4 M€ pour les travaux et mises en conformité des gendarmeries et la mutualisation de la médecine du travail entre le SDISS, le Conseil général et la Région des Pays de la Loire

>> Ressources Humaines : moderniser notre gestion et promouvoir la cohésionp. 321

2131 agents travaillent au conseil général.

La poursuite de la maîtrise des effectifs.

>> Adapter notre système d'information et maîtriser nos moyens générauxp. 343

Après un pic d'investissement sur 2013 et 2014 correspondant à l'acquisition de différentes solutions socle, l'année 2015 verra la mise en service des solutions retenues au schéma directeur des systèmes d'informations.

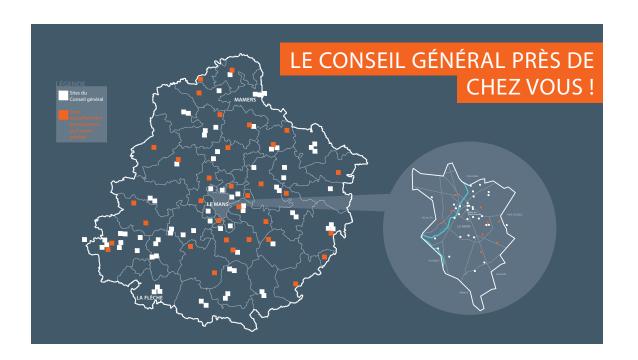
Lancement de projets de **mutualisation avec d'autres collectivités :** fournitures, systèmes de gestion, Système d'Archivage électronique.

>> Patrimoine immobilier et logistiquep. 352

Le démarrage des actions du Plan Stratégique du Patrimoine dont de nombreux projets seront en cours de conception ou réalisation en 2015.

Principaux projets

- Désamiantage et programmation de l'immeuble Chanzy (ex Cité administrative) : 850 000 €
- Aménagement intérieur des locaux Bollée-Monthéard pour la DGA-Infras : 700 000 €
- Programme de mise en accessibilité des bâtiments : 600 000 €
- Acquisition de locaux en VEFA à Coulaines pour la Solidarité : 1 500 000 €
- Poursuite de la restructuration de l'immeuble rue Courboulay : 100 000 €



Budget du Conseil général 2015 : 639,3 M€

624,6 millions d'euros en 2014 soit une évolution de 2,36 %

L'épargne brute : 38,3 M€ (soit 6,94 %) L'épargne nette : 19,2 M€ (soit 3,48 %)

	BP 2014* (en €)	BP 2015 (en €)	Évolution (en %)
Dépenses de fonctionnement	499 925 003	514 472 737	2,91 %
Dépenses d'investissement	124 633 443	124 816 121	0,15 %
TOTAL	624 558 446	639 288 858	2,36 %
Recettes de fonctionnement	547 992 439	552 822 446	0,88 %
Recettes d'investissement	76 566 007	86 466 412	12,93 %
TOTAL	624 558 446	639 288 858	2,36 %

Les RECETTES de fonctionnement :

552,8 M€ soit une progression de + 4,8 M€ ou + 0,88 %

Les dotations de l'État: 137 M€

La fiscalité directe : 181 M€ (32,7%) dont

La taxe sur le foncier bâti : 102,7 M€ soit 18,6 % des recettes de fonctionnement

La fiscalité indirecte : 170,2 M€

Les autres recettes de fonctionnement : 64,6 M€

Les DÉPENSES de fonctionnement : 514,5 M€

soit + 2,91 % par rapport au BP 2014

54,4 % en faveur de la Solidarité,

22,2 % en faveur de l'emploi de l'éducation,

13,1 % pour le développement du territoire

10,3 % pour la modernisation et la performance de l'Administration départementale (PDA)

Les RECETTES d'investissement : 86,5 M€

en progression de 12,9 % (hors emprunt = 3,3 %).

Les DEPENSES d'investissement : 124,8 M€ (+0,2%)

dont le remboursement de la dette

Les dépenses d'investissement s'élèveront à 105,7 M€ au même niveau élevé que 2014.

- Les équipements départementaux : 73,9 M€,
- Les subventions d'équipement versées : 28,5 M€

- Emprunt

Emprunt nécessaire à l'équilibre du budget : 49,9 M€

- Dette

19,1 M€ de remboursement du capital de la dette

Encours prévisionnel de la dette du Département au 1er janvier 2015 : 223,5 M€ 98,3% des emprunts sont sécurisés (classé 1A ou 1B selon la matrice Gissler)

Capacité de désendettement : 5,57 années contre 4,70 en 2014

Budget Primitif 2015:639,3 M€

En mouvements réels, hors mouvements de trésorerie, l'équilibre est le suivant :

	BP 2014* (en €)	BP 2015 (en €)	Évolution (en %)
Dépenses de fonctionnement	499 925 003	514 472 737	2,91 %
Dépenses d'investissement	124 633 443	124 816 121	0,15 %
TOTAL	624 558 446	639 288 858	2,36 %
Recettes de fonctionnement	547 992 439	552 822 446	0,88 %
Recettes d'investissement	76 566 007	86 466 412	12,93 %
TOTAL	624 558 446	639 288 858	2,36 %

L'autofinancement :

L'épargne brute, excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de même nature, s'élève à **38,3 M**€ (48,1 M€ au BP 2014) **soit un taux d'épargne brute de 6,94 % (8,77 % au BP 2014).**

Le niveau d'épargne brute présente au BP 2015 une baisse de 9,8 M€ par rapport au BP 2014 en raison d'un effet « ciseaux », les dépenses réelles de fonctionnement (+14,5 M€) progressant plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement (+4,8 M€).

L'épargne nette, épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette, s'élève à 19,2 M€ permettant d'atteindre un taux d'épargne nette de 3,48 % (5,21 % au BP 2014).

Le fonctionnement:

À périmètre constant, les évolutions sont les suivantes :

	BP 2014* (en €)	BP 2015 (en €)	Évolution (en %)
DÉPENSES	499 925 003	514 472 737	2,91 %
RECETTES	547 992 439	552 822 446	0,88 %

■ A – LES RECETTES de fonctionnement : 544,7 M€

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **552,8 M€** soit une progression de +4,8 M€ ou +0,88 %.

- 1) Les dotations de l'État : 137 M€ (148,1 M€ au budget 2014) soit -7,9 M€ et -5,4 %, soit 24,8 % des recettes de fonctionnement
- → La Dotation Globale de Fonctionnement : **88,2 M€** (- 8,2 M€ après 4 M€ entre 2013 et 2014)
- → La Dotation Générale de Décentralisation : 3,74 M€ (= BP 2014)
- → La Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) : **14,7 M**€ (= BP 2014)

- → Les Allocations compensatrices : **5,69 M**€ (6,55 M€ au BP 2014)
- → La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie : **21,3 M**€ (20,8 M€ au BP 2014)
- → Les dotations du dispositif RSA (FMDI) : **3,4 M**€ (= BP 2014)

	Budget 2014 (en €)	BP 2015 (en €)	Evo Budget 20	14 /BP2015
DGF	96 428 772	88 200 000	-8 228 772	-8,5 %
DGD	3 742 925	3 742 925	0	0,0 %
CNSA	23 538 000	21 300 000	-2 238 000	-9,5 %
DCRTP	14 698 492	14 698 492	0	0,0 %
Compensations fiscales	6 434 717	5 690 000	-744 717	-11,6 %
FMDI	3 300 000	3 400 000	100 000	3,0 %
Total	148 142 906	137 031 417	-11 111 489	-7,5%

2) La fiscalité directe : 181 M€ (173,8 M€ au BP 2014),

soit 32,7% des recettes de fonctionnement, dont

- → La taxe sur le foncier bâti : **102,7 M€** (99,4 M€au BP 2014), soit 18,6 % des recettes de fonctionnement
- → La CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) : **57,2 M**€ (54 M€ au BP 2014)
- → Le fonds de péréquation de la CVAE : **1,3 M**€ (1,3 M€ notifié en 2014)
- → Le fonds de péréquationpour la deuxième année, alimenté par les frais de gestion de la taxe foncière sur le bâti : **7,4 M€** (7,3 M€ notifié en 2014)

3) La fiscalité indirecte : 170,2 M€ (168,8 M€ au BP 2014),

soit 30,8% des recettes de fonctionnement

La fiscalité transférée : 109 M€ (contre 103,2 M€ au BP 2014), soit 19,7% des recettes de fonctionnement

Il s'agit de la Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) (67,1 M€) et de la Taxe intérieure sur les produits de consommation énergétique (TIPCE) (41,9 M€).

La fiscalité indirecte : 56,6 M€ (contre 59,6 M€ au BP 2014), soit 10,2 % des recettes de fonctionnement

- → Les droits de mutation et taxes additionnelles : **40 M€**, intégrant la hausse maximale du taux autorisé (41,3M€ au BP 2014)
- → La taxe départementale sur l'électricité : 6,5 M€ (6,1 M€ au BP 2014)
- → La taxe communale sur l'électricité : 7,5 M€ (7 M€ au BP 2014)
- → La taxe d'aménagement : 2,5 M€ (2,55 M€ au BP 2014) se substitue à la taxe départementale sur les espaces naturels sensibles(0,2 M€ au BP 2014) et la taxe CAUE (0,05 M€ au BP 2014)
- → La taxe additionnelle de séjour : 0,045 M€ (identique au BP 2014) La taxe nationale sur les véhicules de transports de marchandises (Ecotaxe) est abandonnée.

La péréquation horizontale nationale des droits de mutation : 4,6M€ (5,9 M€ au BP 2014), soit 0,8% des recettes de fonctionnement

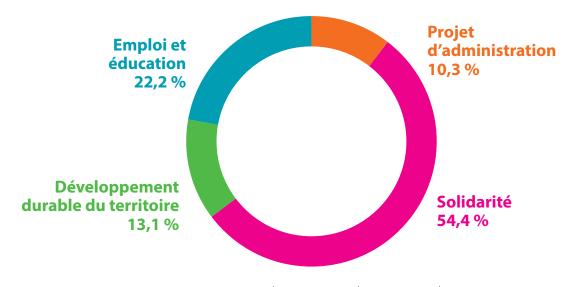
4) Les autres recettes de fonctionnement : 64,6 M€

soit 11,7 % des recettes de fonctionnement (60,5M€ au BP2014)

- → Les recettes liées aux reprises sur provisions pour risques et travaux : **7,5 M**€ Soit 4,5 M€ au titre de la reprise sur provision concernant les allocationsRSA, 2,0 M€ pour la création des boucles de desserte en fibre optique et 1,0 M€ pour la PCH
- → Les recettes liées à l'emploi et à l'éducation : 5,6M€ (7,4 M€ au BP 2014).
- → Les recettes liées au développement durable du territoire : 5,1 M€ (5,2 M€ au BP 2014)
- → Les recettes liées à la solidarité (CNSA, droits de successions…) : 41,1 M€ (39,8 M€ au BP 2014)
- → Les recettes liées à au projet d'administration : 5,3 M€ (8,1 M€ au BP 2014)

■ B – LES DÉPENSES de fonctionnement : 496,6 M€

Les dépenses de fonctionnement qui sont proposées s'élèvent à 514,5 M€ (contre499,9 M€ au BP 2014, soit + 14,5 M€ ou 2,91%) majoritairement orientées en faveur de lasolidarité (54,4%).



	en M€	%	évolution
Agir toujours plus pour l'emploi et l'éducation	114,2	22 %	
Accompagner les publics en difficulté vers l'emploi	78	15 %	+ 5 M€ soit + 8,23 %
Éducation : préparer l'avenir	28,2	5 %	
Favoriser le développement durable et équilibré du territoire	67,4	13 %	
Transport : faciliter les déplacements	30,1	6 %	+1 M€ soit +4,62 %
Routes : relier les territoires	25,8	5 %	
Renforcer la Solidarité de proximité	279,8	54,4 %	
Enfance Jeunesse Famille : prévenir, soutenir, protéger	69,9	14 %	+ 2,3 M€ soit + 3,71 %
Anticiper le vieillissement de la population	80,7	16 %	+1,2 M€ soit + 1,57 %
Personnes handicapées : vers plus d'autonomie	83,9	16 %	+ 3,4 M€ soit + 4,33 %
Projet d'administration : modernisation et performance	53	10 %	
Ressources humaines : anticiper et maîtriser	28,9	6 %	+ 1,9 M€ soit +2,3 %
Total	514,4		

L'investissement:

(Hors mouvements de trésorerie)

	BP 2014 (en €)	BP 2015 (en €)	Évolution (en %)
Dépenses	124 633 443	124 816 121	0,15 %
dont dépenses hors dette	105 097 995	105 712 121	0,58 %
dont amortissement du capital	19 535 448	19 104 000	-2,21 %
Recettes	76 566 007	86 466 412	12,93 %
dont recettes hors emprunts	35 426 420	36 602 040	3,32 %
dont recettes d'emprunts	41 139 587	49 864 372	21,21 %

■ A – Les Recettes d'investissement : 86,5 M€

Le montant global des recettes d'investissement s'élève à 86,5 M€, en progression de 9,90 M€ (+12,93 %). Hors recettes d'emprunts, l'augmentation est de 3,32 %.

Les dotations et participations de l'État : 11,3 M€ (contre 10,1M€ au BP 2014) soit 13,1%des recettes d'investissement

- le FCTVA (fonds de compensation pour la TVA) : 6 M€ (5,3 M€ au BP2014)
- la DGE (dotation générale d'équipement) : 1,8 M€ (1,3 M€ au BP2014)
- la DDEC (dotation départementale d'équipement des collèges) : 2,8 M€
- la dotation « produit des amendes radar » : 0,7 M€

Les recettes attendues au titre de programmes particuliers (surtout électrification et routes) : 19,4 M€ (contre 21,9 M€ au BP 2014) soit 22,4 % des recettes d'investissement Les cessions de patrimoine : 3,9 M€ (3M€ au BP 2014)

Les remboursements de prêts et avances : 1,72 M€ dont 1 M€ pour les prêts FSL et pour les prêts aux personnes âgées destinés à la réhabilitation de logement.

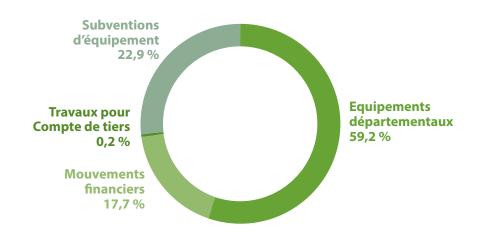
Les recettes liées aux opérations pour compte de tiers : 0,32 M€

Les emprunts d'équilibres ou à « mobiliser » : 49,9 M€ soit 57,7% des recettes réelles d'investissement (41,1 M€ au BP 2014). Le montant des emprunts nécessaires à l'équilibre du budget représente ainsi 47,2% des investissements hors dette (38,6% au BP2014).

■ B – LES DEPENSES d'investissement : 124,8 M€

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **124,8 M€**, contre 124,6 M€ au BP 2014, soit uneprogression de + 0,2 M€.

Hors remboursement de l'annuité en capital, les dépenses d'investissement s'élèveront à **105,7 M€** (+ 0,6 M€ par rapport au BP 2014). Mais pour rappel, en 2014, le Conseil général a mis en œuvre un plan de soutien en investissement de +8 M€ soit + 7,94% par rapport au BP2013. Le niveau élevé d'investissements est donc reconduit pour 2015.



1) Les équipements départementaux : 73,9 M€ (59,2% des dépenses d'investissement),

	Montant en M€	%		
Agir toujours plus pour l'er	mploi et l'éducation			
Tourisme : conforter l'attractivité de la Sarthe	0,9	1,2 %		
Éducation : préparer l'avenir	20,3	28 %		
Favoriser le développement durable et équilibré du territoire				
Environnement : préserver notre cadre de vie	1,6	2,2 %		
Routes : relier les territoires	15,4	20,8 %		
Encourager l'accès à la culture pour tous	1,4	1,8 %		
Moderniser les réseaux	22,9	31 %		
Projet d'administration : modernisation et performance				
Moyens internes : sécuriser et optimiser	10,4	14 %		

2) Les subventions d'équipement versées : 28,5 M€ soit22,9 % des dépenses d'investissement) (31,3 M€ au BP 2014)

	Montant en M€	%
Agir toujours plus pour l'emploi et l'éducation	5,4	19 %
Développement économique : stimuler l'activité	2,5	8,8 %
Éducation : préparer l'avenir	2	7,3 %
Favoriser le développement durable et équilibré du territoire	16,2	56,9 %
Accompagner le développement de tous les territoires	7,9	27,8 %
Routes : relier les territoires	2,9	10,2 %
Encourager l'accès à la culture pour tous	1,4	5 %
Promouvoir les pratiques sportives	2,5	8,9 %
Renforcer la Solidarité de proximité	6,8	23,9 %
Réaliser 19 maisons pluridisciplinaires ou pôles d'ici 2014	0,5	1,7 %
Proposer une offre diversifiée de logements économes	3,5	12,3 %

Contact: lucie.desnos@cg72.fr - 06.85.41.09.48

3) Les dépenses pour compte de tiers : 0,25M€ (dépenses LGV)

- **4) Les dépenses financières** (capital de la dette, prêts et avances..) : **22,1 M€** (17,7% des dépenses d'investissement)
- Le remboursement en capital de la dette départementale s'établira à 19,1 M€
- Un crédit de 1,5M€ est prévu pour une participation au capital de la SECOS

Ainsi le budget 2015 en mouvements budgétaires réels (hors mouvements de trésorerie) s'établit à **639,3 M€**, en augmentation de 2,36 % par rapport au budget primitif 2014 :

BP 2014	BP 2015	Évolution
624 558 446	639 288 858	2,36%